

Danse et textualités : qu'est-ce qui fait texte en danse ?

Date et lieu : les 24 et 25 juin 2021, au Centre national de la danse – CN D (Pantin)

Cette rencontre scientifique, organisée par l'Atelier des doctorants en danse, sera consacrée aux relations entre danse et littérature : comment les outils issus de l'analyse littéraire peuvent-ils informer, voire renouveler l'étude des pratiques textuelles et scripturaires développées à partir de et pour la danse ?

En raison de la situation sanitaire, il est possible que la tenue de ce colloque soit repoussée et/ou qu'il soit repensé sous une forme numérique.

Appel à communication

Propositions à envoyer avant le **4 avril 2021**.

Si ce colloque a pour but de faire se rencontrer les études en danse et les études littéraires, son objet s'attachera plus précisément à examiner les multiples acceptions et manifestations des textualités en danse. Il s'agira de porter un **regard analytique** et **critique** sur les diverses opérations menées par les activités de recherche, de réflexion et de création artistique pour se saisir du texte comme objet et outil commun à de nombreuses pratiques d'écritures littéraires et gestuelles.

À cet égard, nous nous intéresserons à la manière dont se répondent diverses approches – analyse de discours et de texte, outils stylistiques, analyse du mouvement et des œuvres chorégraphiques, pratiques d'entretien – qui nourrissent l'étude de corpus situés à l'intersection de ces champs disciplinaires : écrits de danseurs, essais, textes critiques, scénarios ou « scores » qui fournissent un canevas à la composition chorégraphique ou sont directement intégrés à l'œuvre scénique. Parce qu'ils apparaissent comme un questionnement de recherche et de création récurrent, nous souhaiterions interroger ici la **déclinaison de ces passages – du geste dansé à l'écriture textuelle, des méthodologies littéraires aux études en danse** – afin de mettre au jour les opérations et les démarches par lesquelles nous procédons pour organiser la rencontre de ces diverses perspectives.

De ces interrogations émerge un premier axe de réflexion, focalisé sur les questions **d'écriture** et de **textualités**, qu'il semble aujourd'hui nécessaire de soumettre à la problématisation dans un champ chorégraphique nourri par des pratiques notationnelles, compositionnelles et scripturaires qui mobilisent ces termes sous diverses acceptions. D'une part, nous pouvons les appréhender selon une logique scripturale, afin d'envisager les opérations de mémorisation et de conservation, mais aussi de transmission et d'élaboration des savoirs dont elles participent. Cependant, l'écriture comme outil de codification et de rationalisation¹ se heurte à des expériences langagières qui privilégient la vocalisation et la parole, aussi bien à travers l'expérience somatique qu'à son sujet, tant sur scène qu'hors scène. Partant, peut-on comprendre l'écriture *de* et *pour* la danse comme productrice de récits et de fictions, et dès lors envisager le mouvement lui-même comme narration et énonciation potentielles ?

Il conviendra de s'interroger sur la manière dont les danseurs s'emparent de ces notions particulièrement transversales d'écriture, de parole et d'énonciation – qu'il s'agisse de souscrire à l'imaginaire littéraire qu'elles véhiculent ou d'en façonner de nouvelles appropriations,

¹ Jack Goody, 1979, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, trad. Jean Bazin et Alban Bensa, Paris, Les Éditions de Minuit.

notamment au travers et à partir des pratiques textuelles et scripturaires qui émergent dans le champ de la danse². Quels sont la place, le statut et les fonctions du texte en danse, tour à tour ferment d’imaginaire, matériau créatif ou concept métaphorique et inducteur de nouvelles pratiques ? Comment se définit-il dans ce contexte et quelles valeurs lui sont associées ?

Cette première piste de réflexion invite ainsi à des communications mettant en avant une **présentation réflexive et méthodologique** d’une recherche, dans lesquelles l’analyse d’un corpus viendrait illustrer les questions et les démarches mobilisées par le chercheur face à son objet d’étude. Quelles sont la **pertinence** et la **finalité** de l’usage des outils littéraires (qu’ils appartiennent à des démarches strictement formalistes, ou bien plutôt sociologiques et anthropologiques) face aux textualités propres aux pratiques de danse ? Conservent-ils leur potentiel analytique, ou ces opérations de transfert mettent-elles en lumière leur malléabilité et leur indétermination ?

D’autre part, nous interrogerons le statut du **texte en danse**, ainsi que sa possible indépendance lorsqu’il se distingue des pratiques chorégraphiques tout en y demeurant étroitement lié par des phénomènes **d’intermédialité**. Comment s’opère le passage du mouvement à l’écriture, ou des mots aux gestes, et de quels **outils d’analyse littéraire** dispose-t-on pour étudier cette transposition ? **En somme, comment ces objets textuels peuvent-ils être approchés avec une sensibilité littéraire qui leur est parfois déniée ?**

Nous questionnerons ici les spécificités des différentes formes de traces écrites de la danse (critiques chorégraphiques, notes d’intentions, récits et fictions d’artistes, etc.). Peut-on les traiter pareillement et avec les mêmes outils que tout texte littéraire ? Dans une temporalité inverse, l’écriture peut préexister à la danse, le texte acquérant alors le statut d’une étape préalable à la chorégraphie. De là, quelles **pratiques de lecture** littéraire peuvent être mobilisées pour étudier des textes plutôt destinés à une lecture chorégraphique, voire à une transmission orale par les pratiques de mise en voix ?

Finalement, cette étude des complémentarités et des continuités entre texte et danse nous conduira à examiner le déplacement de l’artiste d’une pratique à une autre. Si la danse peut être mise en mots, et ainsi tendre vers la littérature, **comment le statut des auteurs de textes de danse détermine-t-il la lecture que l’on en produit ?**

Cette rencontre est donc volontairement ouverte à une multitude d’objets de recherche, afin de repenser ensemble les outils et démarches dont nous disposons pour nous emparer de ce qui fait texte en danse, et ce quel que soit notre ancrage disciplinaire.

Références indicatives

Consulter la liste des références indicatives sur docdanse.hypotheses.org :
<https://docdanse.hypotheses.org/2023>.

² Laurence Louppe notamment a exploré comment les notions d’auteur et d’écriture en danse se sont imposées en France, dans un processus de légitimation et de questionnement artistique. Néanmoins, l’évolution de la place de l’écrit dans le champ chorégraphique nous invite à prolonger cette réflexion (Laurence Louppe, 1998, « Écriture littéraire, écriture chorégraphique au XXe siècle : une double révolution », *Littérature*, n°112, pp. 88-99).

Membres du comité scientifique :

Laurence Corbel, maîtresse de conférences, Pratiques et Théories de l'art contemporain, université Rennes 2.

Clément Dessy, chercheur qualifié FNRS et maître d'enseignement à l'Université libre de Bruxelles (Philixte).

Philippe Guisgand, professeur des Universités, Centre d'Étude des Arts Contemporains, Université de Lille.

Alice Godfroy, maîtresse de conférences, Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des arts vivants (CTEL), université Côte d'Azur.

Magali Nachtergaele, professeure des Universités, TELEM - Modernités, Université Bordeaux-Montaigne.

Lucille Toth, Assistant Professor, French and Italian department, The Ohio State University-Newark.

Modalités de soumission

L'Atelier des doctorants en danse souhaite favoriser la pluridisciplinarité. Tous les jeunes chercheurs ayant pour objet de recherche la danse, les pratiques chorégraphiques, et/ou les pratiques textuelles sont invités à soumettre une proposition de communication.

À travers un premier document **anonyme**, contenant :

- **un titre de communication**
- **une proposition de 1 500 signes maximum**
- **une synthèse de communication de 400 signes maximum**

Et un second document contenant :

- **une biographie de 400 signes maximum**
- **vos discipline(s), votre sujet et année de thèse, le nom de votre/vos directeur(s) de recherche ainsi que votre/vos université(s) et laboratoire(s) de rattachement.**

Les informations demandées ci-dessus sont à fournir dans **deux documents distincts**.

Les soumissions sont à remettre pour le 4 avril 2020 à l'adresse suivante : doctorantsendanse@gmail.com

Après réception, lecture et sélection des propositions par le comité scientifique, vous recevrez la réponse pour acceptation par courriel.

Une proposition du comité de l'Atelier des doctorants en danse :

Céline Gauthier, doctorante en danse et ATER à l'université Côte d'Azur.

Lucas Serol, doctorant en littérature comparée à l'université de Strasbourg et ATER à l'université Paris 8.

Plus d'informations sur l'Ateliers des doctorants : <https://docdanse.hypotheses.org/>